



HAL
open science

Master Ingénierie pour la santé et l'autonomie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Ingénierie pour la santé et l'autonomie. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02039924

HAL Id: hceres-02039924

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039924v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : NICE

Etablissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3MA120000412

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Ingénierie pour la santé et l'autonomie

Présentation de la mention

Il s'agit d'un master à orientation professionnelle issu d'un précédent master « Ingénierie du système de santé » adapté suite aux recommandations du Comité d'orientation stratégique entreprise (COSE) rapprochant l'Université de Nice Sophia Antipolis (UNS) et les entreprises, et notamment celle d'ouvrir une spécialité aux champs de l'autonomie et de la dépendance.

Les objectifs scientifiques de la mention visent l'acquisition de connaissances théoriques et méthodologiques liées à l'évaluation, la gestion, la prise de décision et la maîtrise d'outils de modélisation de l'information, des ressources, de la sécurité, des risques et de la qualité dans les domaines de la santé et de l'autonomie. Les objectifs professionnels sont de former les diplômés aux fonctions de cadres dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux au service individuel du patient et au service collectif des politiques de santé publique.

La 1^{ère} année de master (M1) est constituée d'un tronc commun unique transversal et pluridisciplinaire. La 2^{ème} année (M2) propose trois spécialités avec sept parcours possibles : « Ingénierie du management » (en « établissement de santé » ou en « biologie médicale »), « Ingénierie de l'information et de la décision » (en « recherche clinique et technologique » ou en « établissement de santé ») et « Ingénierie » (du « management des instituts et services à la personne âgée » ou des « technologies pour le vieillissement et l'autonomie » ou de « l'information pour l'autonomie »). Le projet présente une très bonne lisibilité.

Indicateurs

Effectifs constatés	En moyenne sur 6 ans : 27/an en M1 (dont 2 en formation continue) 56/an en M2 (dont 25 en formation continue)
Effectifs attendus	40 en M1 (dont 5 en formation continue) 65 en M2 (dont 30 en formation continue)
Taux de réussite	Non renseigné
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Modalités et critères indiqués Taux de réponses à mi-parcours : 76 % Taux de réponses en fin de parcours : 42 %
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Taux d'embauche : 94 % Taux de réponses : 42 %
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Taux de réponses : 28 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Répondant à une analyse du COSE, la mention rassemble des enseignements dans le domaine de la gestion des ressources, de la sécurité, des risques et de la qualité appliqué aux secteurs de la santé et de l'autonomie qui étaient alors associés à différentes formations. Les objectifs de la formation sont clairs, mais son positionnement au sein de l'offre de l'UNS l'est moins, ce qui peut nuire à la lisibilité du diplôme. En effet, des redondances apparaissent entre le présent dossier et celui déposé pour la mention « Ingénierie sanitaire et sociale », en particulier dans le chapitre « positionnement au sein de l'offre de l'UNS » (en fait le texte est le même). La différence d'affichage et de positionnement des deux mentions n'est donc pas évidente. De plus, les responsables de mention et de spécialité sont les mêmes pour les deux mentions, ce qui paraît délicat du point de vue de leur gestion effective, et en tout cas, déraisonnable en termes de ressources académiques.

Le positionnement de cette formation dans la carte régionale et nationale des formations n'est pas précisé (autres formations concurrentes). Sa spécificité et les redondances éventuelles sont difficilement évaluables. Par ailleurs, la lisibilité de l'intitulé de la mention pourrait être accrue en préférant une terminologie plus adéquate comme par exemple : « Ingénierie des systèmes de santé et pour l'autonomie ». Cette formation s'appuie sur des projets locaux structurants dans le domaine de la santé publique : centre national de référence santé à domicile et autonomie, espace partage de santé publique.

Il est fait état de trois thèses soutenues par des étudiants issus du master, mais aucune liste de laboratoires d'appui n'est fournie ni même d'adossément à une école doctorale. Cet élément n'est pas réhibitoire pour un master à vocation professionnelle, mais néanmoins à considérer, compte tenu du potentiel d'enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires impliqués dans la formation. La mention repose principalement sur le laboratoire du porteur de projet.

Bien que de nombreuses entreprises et institutions publiques et privées de santé appuient la mention, cet environnement est décrit uniquement au travers des lieux de stages mentionnés. Le recours à ces partenaires au sein des enseignements ou des équipes de formation devrait être précisé. Il n'est pas fait état de conventions de collaborations particulières. Un partenariat est institué avec l'Ecole des mines de Paris et le pôle cyndinique de Sophia Antipolis consistant en un échange d'enseignants.

Des échanges d'étudiants ont lieu au travers de conventions bilatérales entre l'UNS et des universités étrangères (USA, Suisse, Pays d'Afrique francophone, Italie...). Une convention de collaboration avec Boston a permis à deux étudiantes d'y effectuer leur stage. Plusieurs étudiants étrangers sont inscrits dans la formation. Le potentiel d'autres conventions de collaboration est mentionné ainsi que la mise en place d'une formation à distance (cours par internet) visant des étudiants hors région et surtout européens. Sur ce point, les modalités pratiques ne sont pas précisées (cours en anglais, etc.). Compte tenu des flux et des potentiels d'échanges, le nombre d'étudiants finalement concernés reste très faible.

Le M1 est constitué d'un tronc commun unique transversal et pluridisciplinaire. Le M2 propose trois spécialités avec sept parcours possibles dont la lisibilité est très bonne. L'existence de différentes passerelles est mentionnée (L3 vers M1, M1 vers M2, M1 vers autres masters) mais sans préciser vers quels autres M1 et M2, excepté le master « Gestion, environnement et développement durable ». Seule la spécialité « Qualité, risque et ingénierie pour l'autonomie et la gérontologie » (QSRIAG) est une création.

Pour les stages de M1 (4 mois) et de M2 (6 mois), les modalités d'aide à la recherche, de suivi et d'évaluation sont clairement explicitées et pertinentes.

Il est regrettable que les mutualisations ne soient pas renseignées dans la partie mention, car elles sont importantes pour prévenir d'éventuelles baisses d'effectifs, mais n'apparaissent qu'au travers de la lecture des tableaux récapitulatifs d'unités d'enseignement (UE) dans les fiches de spécialité. Par ailleurs, un certain nombre d'UE sont mutualisées avec la mention de master « Ingénierie sanitaire et sociale » (I2S), ce qui, compte tenu des remarques précédentes, pose des problèmes de lisibilité au lieu de représenter un atout.

Les tableaux récapitulatifs des intervenants académiques et extérieurs montrent la pertinence entre les contenus de formation enseignés et les compétences thématiques de ces intervenants. Sauf erreur, aucun CV n'est fourni. Par ailleurs, les responsables de la mention et des trois spécialités sont les mêmes que ceux de la mention « Ingénierie sanitaire et sociale », ce qui pose problème.



Les jurys sont réunis deux fois par an pour les validations d'UE et d'année. Un conseil de perfectionnement est réuni une fois par an et ses conclusions sont exploitées pour mener des actions d'amélioration. Les modalités de recrutement et d'évaluation des étudiants ainsi que du suivi des diplômés sont clairement indiquées, détaillées et pertinentes.

Un tableau de synthèse détaillé présente les origines des étudiants en M1 (10 % hors-PACA) et M2 (40 % hors-PACA). Les taux de sélection à l'entrée du M1 (56 %) et du M2 (37 %) sont également précisés et attestent de la très bonne attractivité de la formation. Un nombre important d'étudiants allocataires de l'agence universitaire de la francophonie intègrent directement le M2 (environ 20 % de l'effectif).

Il y a en moyenne 27 étudiants par an en M1 et 56 par an en M2, dont 67 % en formation initiale et 33 % en formation continue (majoritairement en M2). Les taux de réussite ne sont pas précisés.

Les résultats de l'évaluation des enseignements par les étudiants à mi- et fin de parcours sont fournis en annexe 4. Les critères évalués sont pertinents et les réponses ont été prises en compte par l'équipe de formation dans l'adaptation et l'évolution de la mention.

Réalisée par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'UNS, l'analyse du devenir des diplômés de 2007 indique un taux d'emploi total de 94 % pour un taux de réponse de 42 %. Une analyse de ces résultats est fournie dans le dossier, et des solutions sont proposées pour résoudre certaines difficultés liées aux modalités d'enseignement (à distance en totalité et partiellement) ou aux cursus hétérogènes des étudiants entrant en M1 et en M2.

Le bilan prévisionnel pour la prochaine période n'est pas renseigné ; les filières et bassins de recrutement prévisionnels ne sont pas décrits.

La procédure d'auto-évaluation faite par les tutelles n'est pas renseignée, ni sa prise en compte pour l'élaboration du dossier. La fiche fournie en annexe est cependant complète et objective et mentionne une évaluation en interne et au niveau de l'UNS.

Finalement, le dossier est correctement renseigné, clairement rédigé et organisé avec un plan qui reprend les différents critères d'évaluation facilitant ainsi son analyse. Néanmoins, les rubriques « Mutualisations et cohabilitations » et « Bilan prévisionnel » sont manquantes et certains paragraphes (par exemple : objectifs et cohérence de la mention) pourraient faire l'objet d'une synthèse accrue et faciliter ainsi l'extraction d'informations.

- Points forts :
 - Attractivité et expérience avérées.
 - Structuration pédagogique et offre de formation cohérente pour les spécialités en termes de contenus pédagogiques et d'équipe pédagogique.
 - Contexte et besoins dans les domaines professionnels visés.
 - Formation continue significative et gestion des deux types de formation (initiale et continue), e-learning.
 - Pertinence des objectifs dans le contexte local et national.
 - Soutien des institutions publiques et privées ainsi que des entreprises.

- Points faibles :
 - Positionnement ambigu par rapport à la mention « Ingénierie sanitaire et sociale » (ISS) : UE mutualisées et équipe de formation dont les responsables sont les mêmes.
 - Manque d'éléments explicites dans certaines rubriques (taux de réussite, bilan prévisionnel, mutualisations, utilisation de l'auto-évaluation, CV).
 - Manque d'éléments tangibles d'efficacité des collaborations internationales.
 - Rédaction manquant de synthèse.
 - Terminologie pour l'intitulé de la mention manquant de précision en regard de la nature des spécialités.
 - Effectifs à maintenir pour assurer le bon fonctionnement des sept parcours proposés.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement)

Il serait indispensable de clarifier les positionnements respectifs des mentions ISS et « Ingénierie pour la santé et l'autonomie » (ISA) au sein de l'offre de formation de l'UNS pour que les deux formations soient parfaitement lisibles et viables en termes de contenus pédagogique et d'équipe de formation. Dans cet objectif, il serait nécessaire de préciser exactement le taux d'UE mutualisées (intra- et inter-spécialités, et inter-masters) et de justifier leur existence.

Il serait utile, à l'avenir, de faire figurer de façon plus explicite les informations manquantes ou difficiles à trouver : taux de réussite, bilan prévisionnel, mutualisations, utilisation de l'auto-évaluation, CV, laboratoires, école doctorale.

Il serait souhaitable de renforcer les collaborations internationales mentionnées afin de les rendre plus effectives (flux significatifs). L'ouverture proposée à l'échelle européenne semble une piste d'intérêt, et pourrait être étendue à celle des pays francophones du Maghreb.

Il serait appréciable de concentrer les informations utiles dans une rédaction plus synthétique, et il conviendrait éventuellement de choisir un intitulé de mention plus « pertinent » (par exemple : « Ingénierie des systèmes de santé et pour l'autonomie »).

Appréciation par spécialité

Qualité, sécurité, risque et ingénierie du management (QSRIM)

- Présentation de la spécialité :

Même s'ils sont insuffisamment renseignés dans le dossier, les objectifs professionnels de la spécialité sont la formation de cadres et de gestionnaires de démarches de certification et d'accréditation en établissement de soins et en laboratoires d'analyses biologiques.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	48 en 2008-2009 35 en 2009-2010
Effectifs attendus	-
Taux de réussite	-
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	-
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-

- Appréciation :

Le premier semestre de cette spécialité de M2 se compose d'UE fondamentales, optionnelles et libres dont les contenus sont clairement décrits de façon synthétique. Les parcours proposés et les contenus des UE associées sont en bonne adéquation avec les objectifs de la spécialité. Il convient de souligner la participation de nombreux professionnels dans la formation comme cela est mentionné dans la fiche mention (l'information n'apparaît pas directement dans la fiche de spécialité). Deux stages en M1 et M2 permettent aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle consistante et pertinente pour un master à visée professionnelle. Le contenu pédagogique s'articule en deux parcours présentant une bonne mutualisation d'UE inter-parcours et inter-spécialités.

Les aspects formation à et par la recherche ne sont pas renseignés (mais non rédhibitoires pour une spécialité professionnelle). Les aspects professionnalisants et transversaux sont quant à eux présents dans les contenus de formation (travaux dirigés ou TD, travail personnel encadré ou TPE). Malgré la présence significative d'intervenants extérieurs, le pourcentage horaire de leur participation aux enseignements n'est pas donné explicitement dans le dossier.

Des éléments chiffrés en termes d'étudiants en formation continue figurent dans la section « bilan de fonctionnement de la mention ». En revanche, aucun élément plus précis n'est fourni pour cette spécialité (nombre, origine, etc.).

- Points forts :

- Bon potentiel d'insertion dans la vie active.
- Objectifs clairs et offre pédagogique en adéquation (contenus de formation, des UE).
- Aspects professionnalisants.

- Points faibles :

- Positionnement par rapport à la mention de master « Ingénierie sanitaire et sociale » avec un même responsable de spécialité dans les deux mentions.
- Dossier insuffisamment voire non renseigné avec peu d'informations disponibles sur les supports directs de la spécialité (entreprises associées à la spécialité, laboratoires de recherche)
- Objectifs professionnels exhaustifs et précis manquants.
- Absence de certains indicateurs chiffrés.
- Pas de justification de la présence des parcours au regard d'objectifs professionnels spécifiques.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- Clarifier le positionnement vis-à-vis de la mention « Ingénierie sanitaire et sociale ».
- Compléter, à l'avenir, le dossier en fournissant des éléments complémentaires tels que : objectifs de la spécialité, aspects recherche, indicateurs chiffrés, entreprises supports de la spécialité.
- Fournir des données suffisamment précises et concises différenciant, et donc justifiant l'existence des parcours qui composent cette spécialité.

Qualité, sécurité, risque et ingénierie de la décision (QSRID)

- Présentation de la spécialité :

Même s'ils sont insuffisamment renseignés dans le dossier, les objectifs professionnels de la spécialité sont la formation de cadres experts en traitement de l'information de santé (informatique et statistique) dans le cadre de projets de recherche clinique (structuration, mise en œuvre, suivi et analyse) et dans le cadre de la gestion médico-économique et l'analyse stratégique de l'activité des établissements de santé.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	8 en 2008-2009 10 en 2009-2010
Effectifs attendus	Non renseigné
Taux de réussite	Non renseigné
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	Non renseigné
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	Non renseigné
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	Non renseigné

- Appréciation :

Cette spécialité est organisée sur le même schéma général que la précédente avec un premier semestre de M2 qui se compose d'UE fondamentales, optionnelles et libres. Les contenus synthétiques des UE sont décrits clairement et en bonne adéquation avec les objectifs de la spécialité. Bien que l'information n'apparaisse pas directement dans la fiche de spécialité, de nombreux intervenants professionnels participent à la formation (cf. fiche mention). Deux stages en M1 et M2 offrent aux étudiants les moyens d'acquérir une expérience professionnelle significative. La spécialité présente une bonne mutualisation d'UE entre les 2 parcours constitutifs mais dont on peut s'interroger sur la pertinence de leur existence, compte tenu des flux d'étudiants actuels (5 étudiants dans chaque parcours en 2009-2010).

Comme pour la spécialité QSRIM, les aspects formation à et par la recherche ne sont pas renseignés, ce qui n'est pas rédhibitoire puisque cette spécialité est à finalité professionnelle. Les aspects professionnalisants et transversaux sont bien présents dans les contenus de formation (TD, TPE) et par la présence significative d'intervenants extérieurs (professionnels) ; en revanche, le pourcentage horaire de leur participation aux enseignements n'est pas donné explicitement dans le dossier.

Des éléments chiffrés en termes d'étudiants en formation continue figurent dans la section « bilan de fonctionnement de la mention ». Par contre, comme pour QSRIM, aucun élément plus précis n'est fourni pour cette spécialité (nombre, origine, etc.).



- Points forts :
 - Offre pédagogique (contenus de formation, des UE) en adéquation avec les objectifs présentés.
 - Implication des extérieurs professionnels et terrains de stages variés.
 - Bon potentiel d’insertion professionnelle (débouchés variés).

- Points faibles :
 - Positionnement par rapport à la mention de master « Ingénierie sanitaire et sociale » avec un même responsable de spécialité dans les 2 mentions.
 - Objectifs professionnels insuffisamment renseignés.
 - Fiche de la spécialité insuffisamment, voire non renseignée (entreprises associées à la spécialité, laboratoires).
 - Absence de certains indicateurs chiffrés spécifiques à la spécialité.
 - Pas de justification de l’existence des deux parcours constitutifs au regard d’objectifs professionnels spécifiques.
 - Effectifs très faibles pour une spécialité de surcroît découpée en deux parcours.

Notation)

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l’établissement)

Il serait souhaitable de :

- Clarifier le positionnement vis-à-vis de la mention « Ingénierie sanitaire et sociale » (même porteur de spécialité).
- Compléter, à l’avenir, le dossier en fournissant des éléments complémentaires tels que : objectifs de la spécialité, aspects recherche, indicateurs chiffrés, entreprises supports de la spécialité.
- Fournir des données suffisamment précises et concises différenciant, et donc justifiant l’existence de deux parcours. A ce sujet, par souci de lisibilité, il pourrait être envisagé de supprimer le découpage en parcours de cette spécialité si le nombre d’étudiants n’est pas suffisamment significatif (5 étudiants dans chaque parcours en 2009-2010) tout en proposant aux étudiants un choix d’UE de différenciation leur permettant de suivre les cursus correspondants.

Qualité, sécurité, risque et ingénierie pour l’autonomie et la gérontologie (QSRIAG)

- Présentation de la spécialité :

Il s’agit d’une création de spécialité dont l’objectif est de former des cadres spécialisés dans la gestion des institutions et service à la personne âgée, à la gérontechnologie et à la formation de formateurs professionnels de l’aide à la personne âgée. Les objectifs professionnels exhaustifs et précis n’ont pas été renseignés.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	création
Effectifs attendus	-
Taux de réussite	-
Résultat de l’évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	-
Résultat de l’analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	-
Résultat de l’analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	-



- Appréciation :

Sur le modèle des deux spécialités existantes, le premier semestre de M2 est composé d'UE fondamentales, optionnelles et libres dont les contenus sont bien décrits et en bonne adéquation avec les objectifs donnés. Si l'on se réfère à la fiche mention (l'information n'apparaît pas directement dans la fiche spécialité), la spécialité bénéficie des interventions de nombreux professionnels. De même, deux stages (M1 et M2) permettent aux étudiants d'acquérir une expérience professionnelle consistante. La spécialité QSRIAG proposée comporte trois parcours qui devront certainement être justifiés au regard des flux d'étudiants qui seront constatés ce, malgré la mutualisation effective d'UE inter-parcours et inter-spécialités.

Tout comme pour les spécialités QSRIM et QSRID, les aspects formation à et par la recherche ne sont pas renseignés mais non réhivitoires pour cette spécialité également professionnelle. Les aspects professionnalisants et transversaux sont aussi bien intégrés dans les contenus de formation (TD, TPE) et dans la présence significative d'intervenants extérieurs professionnels. Néanmoins, leur participation aux enseignements (volume horaire) n'est pas donnée explicitement.

Aucun élément prévisionnel chiffré n'est fourni pour cette spécialité (nombre d'étudiants en formation initiale ou continue, origine, etc.).

- Points forts :

- Très bonne offre de formation répondant à une demande forte des professionnels du secteur et de la région.
- Objectifs de la spécialité en adéquation avec l'offre pédagogique (contenus de formation, des UE).
- Aspects professionnalisants solides (stages, intervenants extérieurs).
- Bon potentiel de débouchés et d'insertion dans la vie active.

- Points faibles :

- Positionnement par rapport à la mention de master « Ingénierie sanitaire et sociale » avec un même responsable de spécialité dans les deux mentions.
- Dossier insuffisamment voire non renseigné (manque d'informations dans la fiche spécialité) : entreprises associées à la spécialité, laboratoires.
- Absence de certains indicateurs chiffrés.
- Pas de justification de la présence de chacun des trois parcours en regard d'objectifs professionnels spécifiques et de flux prévisionnels.
- Pas d'information sur les effectifs attendus (important pour une création) ; flux réels à suivre pour une spécialité qui comporte trois parcours.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de :

- Clarifier le positionnement vis-à-vis de la mention « Ingénierie sanitaire et sociale » (même porteur de spécialité).
- Compléter, à l'avenir, le dossier en fournissant des éléments complémentaires tels que : objectifs du parcours manquant, aspects recherche, indicateurs chiffrés, entreprises supports de la spécialité.
- Disposer d'éléments suffisamment précis permettant de justifier l'existence des trois parcours qui composent cette spécialité. A ce sujet, il conviendrait de suivre l'évolution des flux d'étudiants au cours des deux années à venir afin de revoir éventuellement le découpage actuellement proposé dans le cas où le nombre d'étudiants ne serait pas suffisamment significatif.